



CFDT SF3C - Antenne Essonne
12 Place des terrasses de l'Agora
91000 EVRY
Tél. 01 60 87 05 30 Fax 01 60 78 76 03
Courriel : 91@cfdt3c.org
Internet : www.cfdtsf3c.org

Décembre 2009

Palaiseau et Igny Centre Courrier Les dés sont jetés !!!

Les instances CHSCT et CTP pour la validation des projets de Palaiseau et d'Igny se sont toutes déroulées dans de bonnes conditions et, conformément à votre demande, la CFDT y a siégé. Egalement à la demande des agents des centres de Palaiseau et d'Igny, la CFDT s'est engagée dans un accord local, dont la nouvelle organisation a été mise en place le 22 décembre 2009, avec une sécabilité reportée au 5 janvier prochain.

Comme vous le saviez, la loi du 20 août 2008, sur le volet temps de travail, a modifié la donne sur les 35 heures. **Dorénavant**, tout régime de travail supérieur à la semaine nécessite la négociation et la validation d'un accord par une ou plusieurs organisations syndicales représentant au moins 30% des voix. Dans le même temps, il ne doit pas y avoir d'opposition majoritaire !

En conclusion : les accords de Palaiseau et d'Igny ont obtenu sans être contestés plus de 30% des voix, ils sont donc validés !

Nouvelle organisation :

PALaiseAU

DHT	Nombre des équipes	RC
38h30	2 équipes de 22 QL	1 semaine / 11
35h	1 équipe colis et cedex de 8 QL	période 2 semaines avec 1/2 samedi
Promotions	3 promotions en II.2 9 promotions en I.3	

IGNY

DHT	Nombre des équipes	RC
37 h54	1 Équipe de 12 QL avec les colis	1 semaine/ 13
Promotions	1 promotion en II.1 5 promotions en I.3	

Pour la CFDT, le compte n'y est pas, d'autres promotions de classe I.3 s'imposent

Pour votre information, une personne sera reclassée sur site avec création d'une PTA.

Quelles sont les conditions pour être promu ?

- Etre apprécié B,
- Avoir une ancienneté d'au moins deux ans,
- Faire une demande motivée avec un CV a adresser au Directeur d'établissement.

Les horaires !

Palaiseau :

Prise de service le lundi et mardi : 6h30 - Fin de service : 12 h 30 , et du mercredi au samedi : 6 h 30 à 13 h.

Les horaires de l'encadrement ne changent pas.

La CFDT a demandé en CTP, la validation à temps complet de la collègue actuellement à 80 % !!

Igny:

Prise de service lundi et mardi : 6h30 – Fin de service : 12 h 15, et du mercredi au samedi : 6 h 30 à 13 h.

La CFDT rappelle que, le projet Facteur d'Avenir ne peut fonctionner que, si l'emploi sur le volant de remplacement est mis en place comme cela a été dit en CTP.

Ensemble avec vous, nous serons vigilants en commission de suivi.

Les échos de Verrières-le-Buisson

''Qui ne dit mot consent '' rappelle d'une vieille maxime. Les postières et postiers de Verrières-le-Buisson l'ont bien compris. Ils se sont manifestés en demandant aux organisations syndicales dont la CFDT, de poser un préavis de grève.. Une journée de grève suivie à 100% par le personnel a suffi pour débloquer une situation au départ sans issue.

Bravo ! La Direction du centre a revu sa copie, elle a accepté les propositions du personnel de Verrières-le-Buisson. Ne jamais se laisser faire !!

Qu'elles sont les avancées ?

- Création de 2 tournées ménage, soit 16 tournées (aujourd'hui 14 tournées)
- 2 équipes de 8 avec 1 Facteur Qualité et 1 Facteur d'Equipe par équipe.
- 3 jours de repos toutes les 8 semaines : Samedi, lundi, mardi. Ces 3 jours sont sécables.
- Les 2 tournées colis restent hors équipe, et travaillent ½ samedi.
- La PTA travaille en après midi : rentrée des facteurs, départ... avec ½ samedi.
- La cabine travaille de matin avec ½ samedi avec la PTA crée. (L'agent de la cabine garde son rythme de travail actuel en attendant d'avoir trouvé l'agent pour combler cette PTA.).
- les Facteurs Qualité ont le même rythme de travail que l'ensemble des Facteurs
- Le bilan emploi fait apparaître une productivité de 0,25 PT contre 1,68 PT dans le scénario retenu à l'origine par les facteurs.
- A la demande des OS le CTP est reporté à une date qui sera définie ultérieurement.
- A la demande des OS la bascule dans la nouvelle organisation est reportée à une date ultérieure, vraisemblablement courant janvier. Dans l'intervalle, l'organisation existante reste celle d'aujourd'hui.
- Les OS demandent que le nouveau découpage des tournées soit présenté à l'ensemble des facteurs, afin de leur permettre d'apporter leur expertise et faire rectifier les aberrations si nécessaire.
- Le personnel renouvelle sa demande de compensation pour avoir pratiqué la « solidarité » depuis avril 2009.

Le directeur du centre a donné mandat au Responsable de Site de retracer l'historique de la solidarité et du trafic afin de déterminer si une indemnisation doit être envisagée.

Une commission de suivi sera demandée en cas de dégradation évidente de la qualité de travail.

Le CTP de reprise pour la validation du nouveau projet se tiendra le 07/01/2010.

La CFDT se pose la question, pourquoi la Direction du centre, ainsi que le groupement ont attendu le conflit, pour accepter de négocier ? A suivre...

Avec VOUS, pour vous : la CFDT !

Une force d'action, de proposition, de négociation à votre service !